

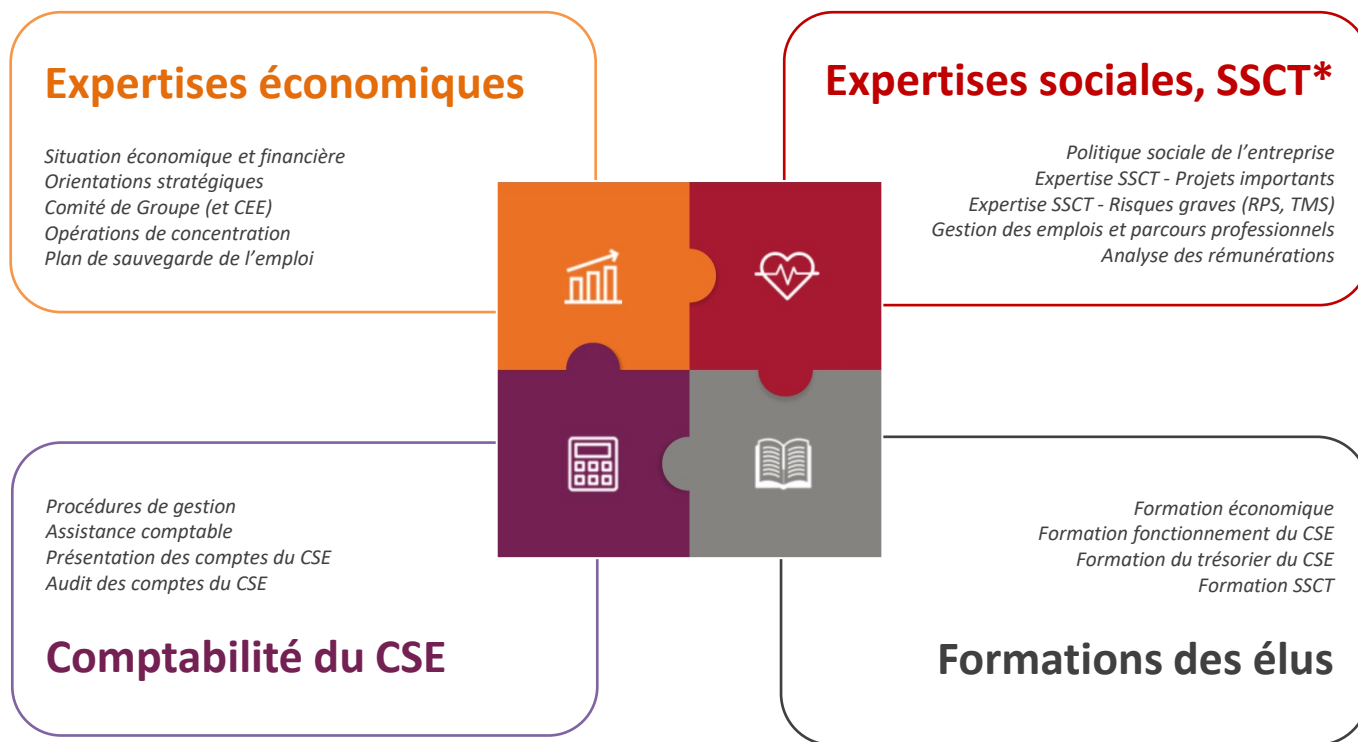


# **SITUATION ECONOMIQUE DES FILIERES BOVINE ET PORCINE EN 2024**

**Septembre 2024**

# Qui sommes-nous ? Axia Consultants, expert auprès des CSE

Axia Consultants propose une gamme variée de prestations aux représentants du personnel : expertises économiques, expertises en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT), formations, assistance à la gestion du CSE. Dans toutes nos prestations, nous prenons l'engagement d'un lien durable et permanent.



Cabinet d' expertise comptable  
Expert CSE – QTE \*  
Agrégé Centre de Formation

Pour plus d' informations, téléchargez gratuitement  
**le Guide du recours aux experts du CSE** sur notre  
site [www.axia-consultants.com](http://www.axia-consultants.com) ou [contactez-nous!](#)

# Sommaire

## 1. La conjoncture économique

Les filières bovine et porcine en 2023 et perspectives 2024

## 2. La situation des entreprises de la filière

Bigard, Kermené, Elivia, Tradival, Cooperl...

## 3. Quelles modalités de restructurations dans la filière ?

PSE, APC, PDV...

## ANNEXES

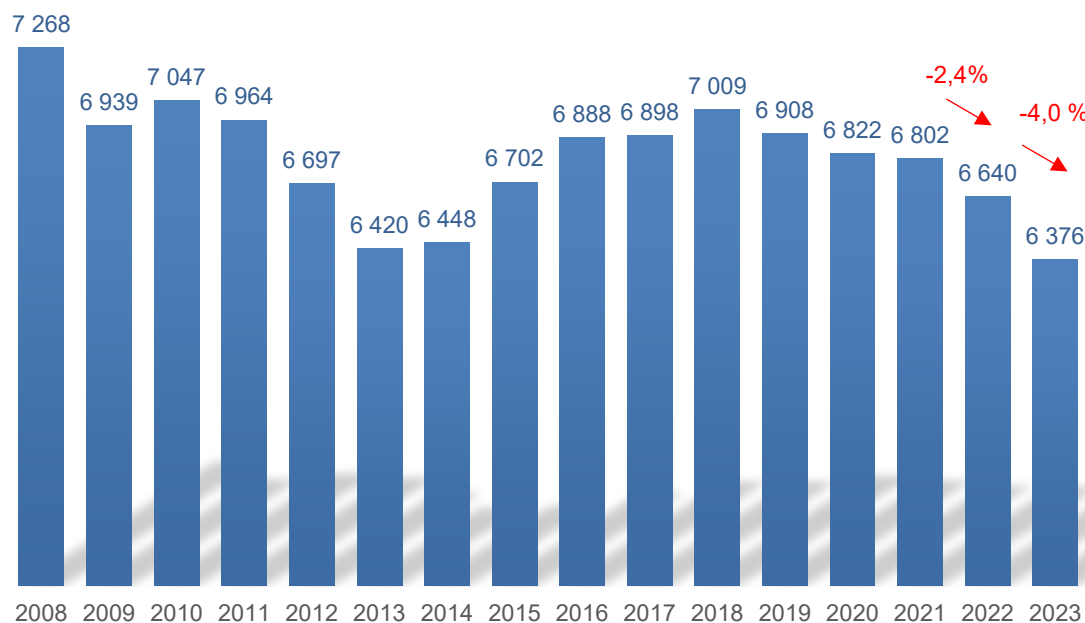
# 1. LA CONJONCTURE BOVINE ET PORCINE

# 1.1 BOVINS : Evolution des abattages dans l'UE à 27

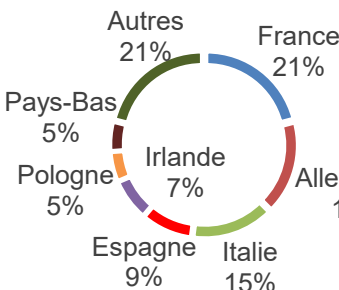
La baisse des abattages européens s'est accélérée depuis 2022. La tendance concerne la quasi-totalité des pays européens hormis les Pays-Bas et l'Allemagne. La décapitalisation s'est intensifiée ces dernières années, engendrant un manque de disponibilités en Europe. En outre, la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie a fragilisé certains élevages alors que la trésorerie des éleveurs était déjà dégradée. Enfin, le contexte inflationniste a globalement découragé la demande.

Evolution des abattages de bovins dans l'UE

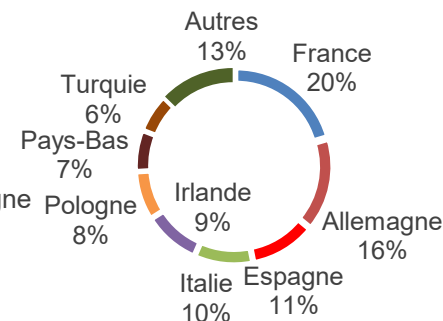
Source : Eurostat  
En milliers de tonnes



Répartition par pays en 2008



Répartition par pays en 2023



Sur les quinze dernières années, les volumes abattus ont diminué de -13,6% dans les 27 pays de l'UE. La répartition entre les différents pays a quelque peu évolué : Si la France et l'Allemagne demeurent les principaux abatteurs, l'Espagne a ravi la troisième place à l'Italie dont les volumes se sont effondrés. Sur la période, la Pologne, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Irlande ont augmenté leurs abattages, renforçant leur poids au sein de l'UE. C'est particulièrement notable pour la Pologne (+3 pts).

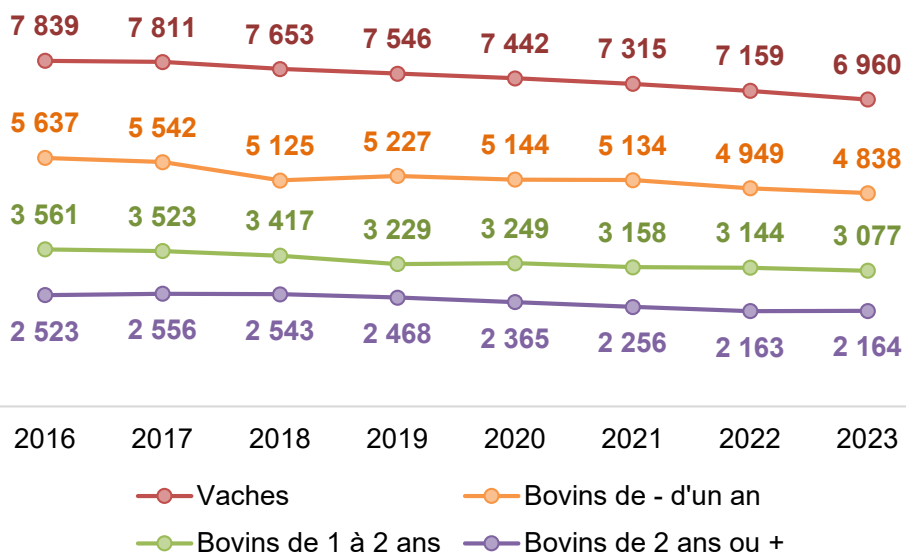
# 1.1 BOVINS : L'évolution du cheptel bovin en France

La décapitalisation des cheptels laitiers et allaitants s'inscrit dans la durée bien que son rythme se soit légèrement ralenti en 2023. La mise en place de l'aide à l'UGB\* (\*Unité de Gros Bétail) et les bonnes conditions climatiques du printemps ont contribué à expliquer ce ralentissement de la décapitalisation. De plus, les éleveurs avaient déjà réduit le nombre de vaches improductives pour retrouver de l'autonomie et faire face aux sécheresses successives des années précédentes.

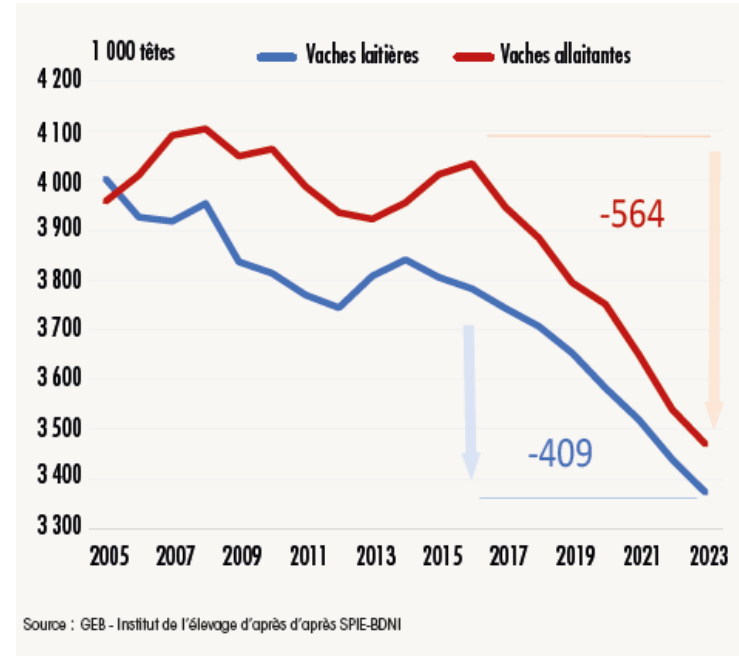
Evolution du cheptel bovin

En 1000 têtes

Sources : France Agrimer et IDELE



Focus sur le cheptel de vaches



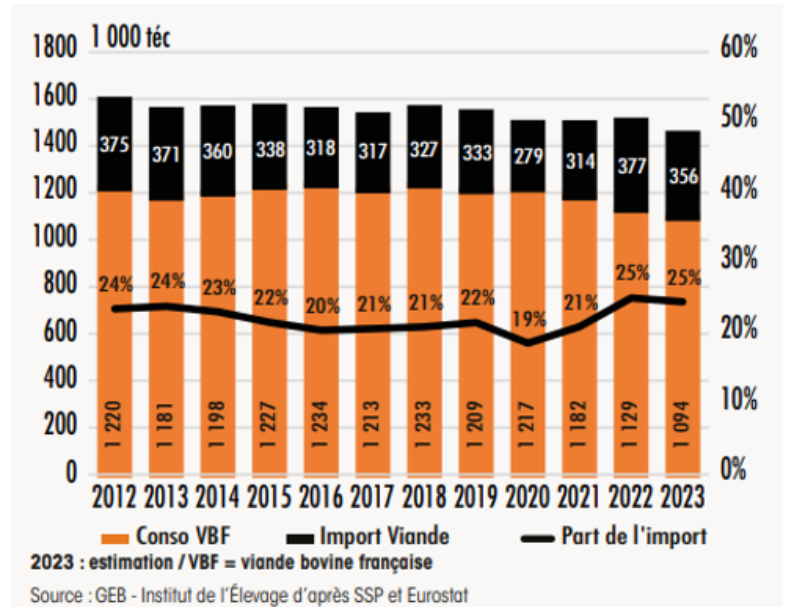
En 7 ans, les cheptels laitier et allaitant ont perdu respectivement 409 000 et 564 000 vaches, soit près d'un million de têtes au total. En 2023, les effectifs de vaches françaises ont poursuivi leur baisse, mais à un rythme moindre par rapport à 2022.

# 1.1 BOVINS : Production et consommation par bilan en France

La consommation de VBF s'inscrit une nouvelle fois en recul. Le niveau de l'import est également en recul mais reste conséquent en comparaison des années précédentes. La part de l'import reste donc au même niveau qu'en 2022. L'après Covid aurait dû être favorable à la VBF, notamment sur le marché de la RHD, mais l'insuffisance d'une offre nationale compétitive a favorisé le retour des viandes européennes.

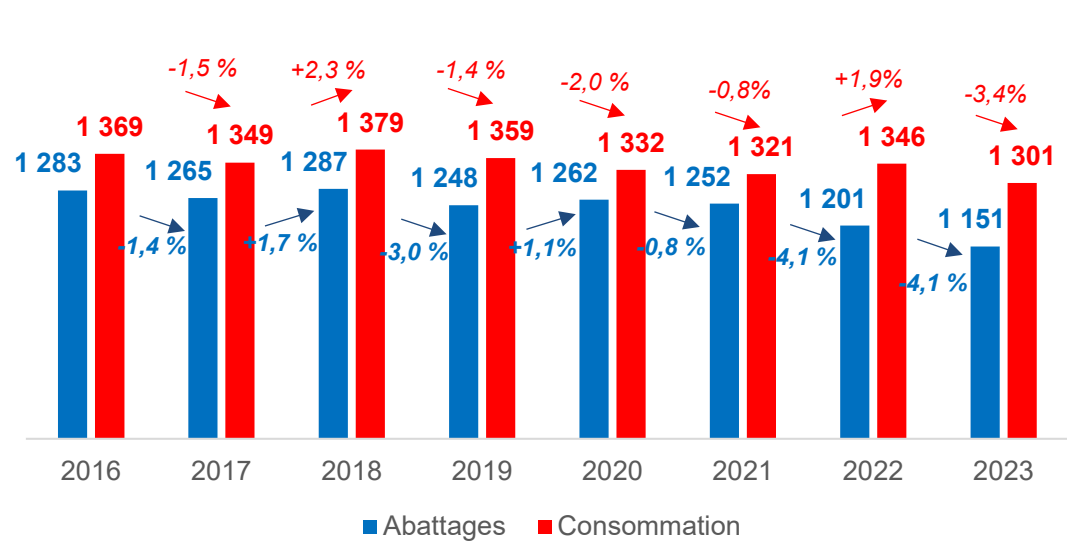
Consommation de viande française et importée (en TEC)

\*Consommation de gros bovins = Abattage + import – export (inclut viande bovine et de veaux) Source : IDELE



Abattages et consommation par bilan (en TEC)

\*Consommation de gros bovins = Consommation de viande bovine – Abattages contrôlés de veaux Source : FranceAgriMer

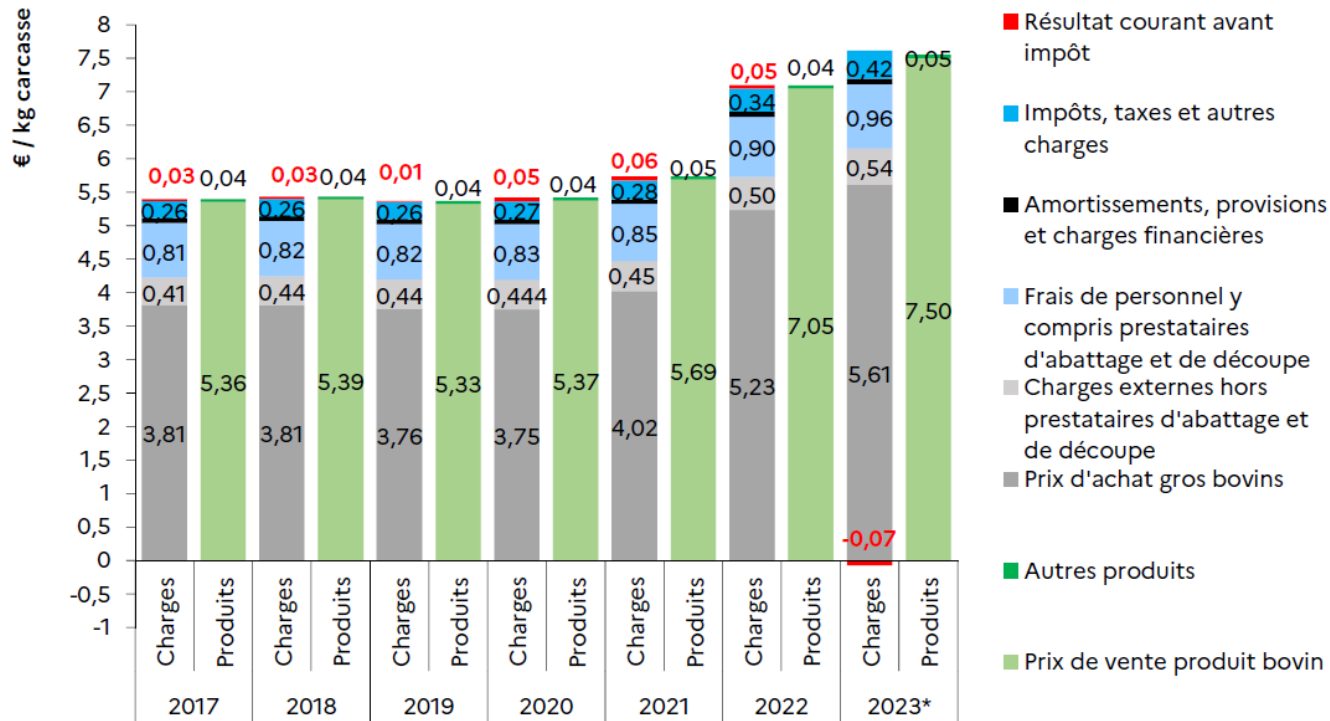


En 2022, la **consommation française** apparente de viande bovine avait fait preuve de résilience face à la hausse des prix. Mais, en 2023, celle-ci enregistre un repli de -3,4% dans un **contexte inflationniste plus lourd**. Depuis la fin de 2021, une hausse durable des prix, initialement observée au niveau du secteur primaire (énergie, matières premières, etc.), s'est progressivement répercutée sur le consommateur, en contraignant ses principaux postes de dépenses (alimentation, logement). En 2023, l'inflation générale s'est poursuivie. Sur les prix alimentaires, l'inflation cumulée de 2022 et 2023 a atteint 20%.

# 1.1 BOVINS : Résultats de l'abattage-découpe en € / kg

Coûts et résultat courant par kg de carcasse traité des entreprises de l'abattage-découpe de viande bovine

Source : OFPM



(\* ) 9 premiers mois de l'année, pour 2023 uniquement

Source : FranceAgriMer, Indicateur trimestriel de gestion

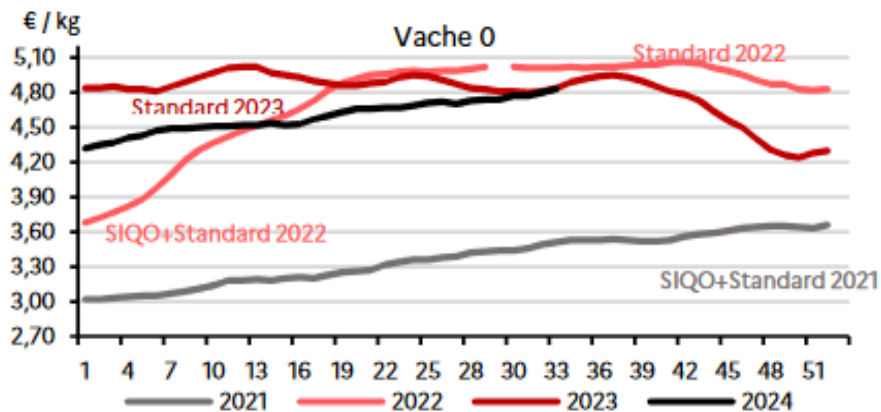
En 2023 (sur les 3 premiers trimestres), le résultat avant impôt dans les entreprises de l'abattage-découpe spécialisées en bovins est déficitaire de -7 centimes par kg de carcasse traité, pour un coût d'achat de 5,61 €/kg. Le taux de marge nette passe de 0,7 % en 2022 à -0,9 % en 2023 (9 mois).



# 1.1 TENDANCES 2024 : Les prix restent élevés en 2024, toujours tirés par le coût de l'alimentation animale et par la faiblesse de l'offre. L'activité continue de baisser.

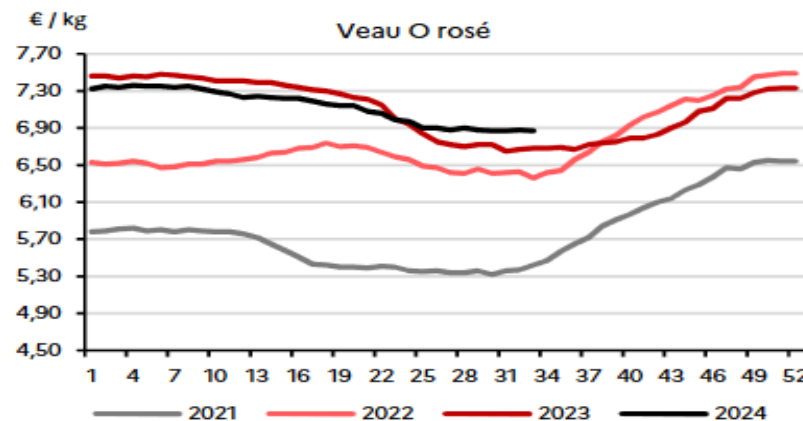
## Cotations

(Source : FranceAgriMer)

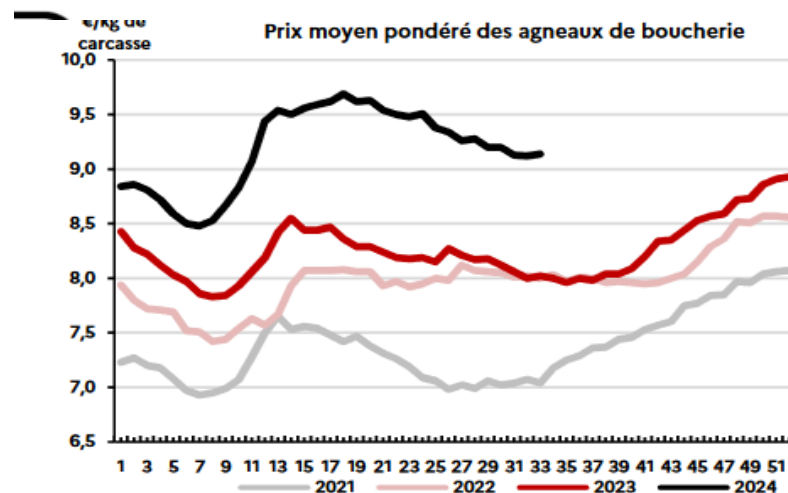


## Cotations

(Source : FranceAgriMer)



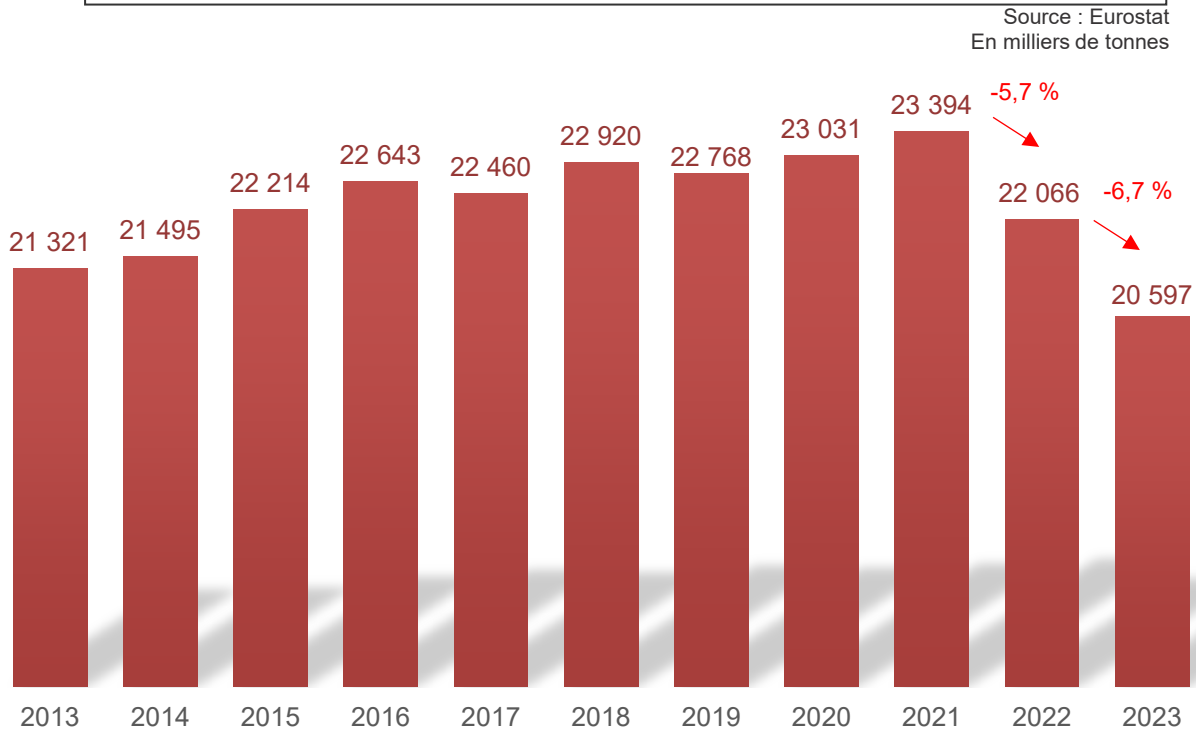
- Les abattages de vaches diminuent de 5,3% et la consommation par bilan de 2,5%. La dépendance aux importations, bien qu'en baisse, est toujours élevée, à 25,7%.
- Les achats des ménages se replient de 4,4% avec des prix en hausse de 0,9%.
- Les abattages d'agneaux reculent de 3,5% au 1<sup>er</sup> semestre 2024, et les achats des ménages de 6,6%.
- Les abattages de veaux diminuent de 4,5%.



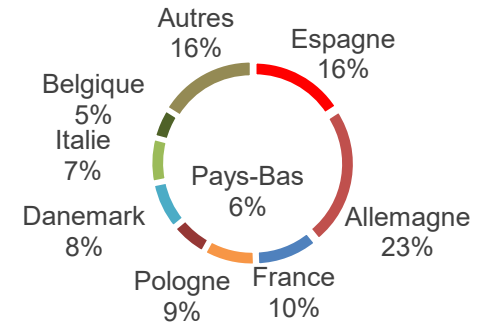
## 1.2 PORCS : Baisse de la production qui se confirme en 2023

En 2022, les abattages en volume dans l'UE avaient connu un net repli (-5,1%). Ce mouvement s'est renforcé en 2023 (-6,7%), à rebours de la tendance mondiale. Le recul des volumes abattus s'est accompagné de restructurations des outils d'abattage du fait des surcapacités existantes. Dans les deux principaux pays producteurs : en Espagne, deux abattoirs ont cessé leur activité et, en Allemagne, le groupe néerlandais Vion s'est fortement désengagé du secteur de l'abattage et le groupe Tönnies a restructuré son activité. *Ces réorganisations limiteront la production européenne, au moins sur la première partie de l'année 2024. Au second semestre, une amélioration est attendue.*

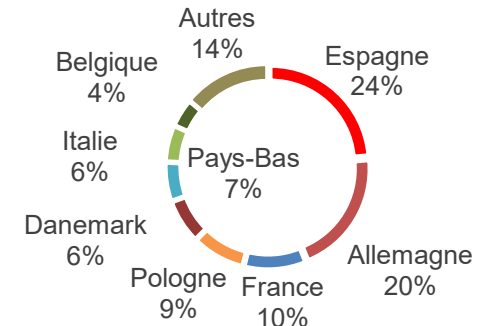
Evolution des abattages de porcs dans l'UE



**2008**



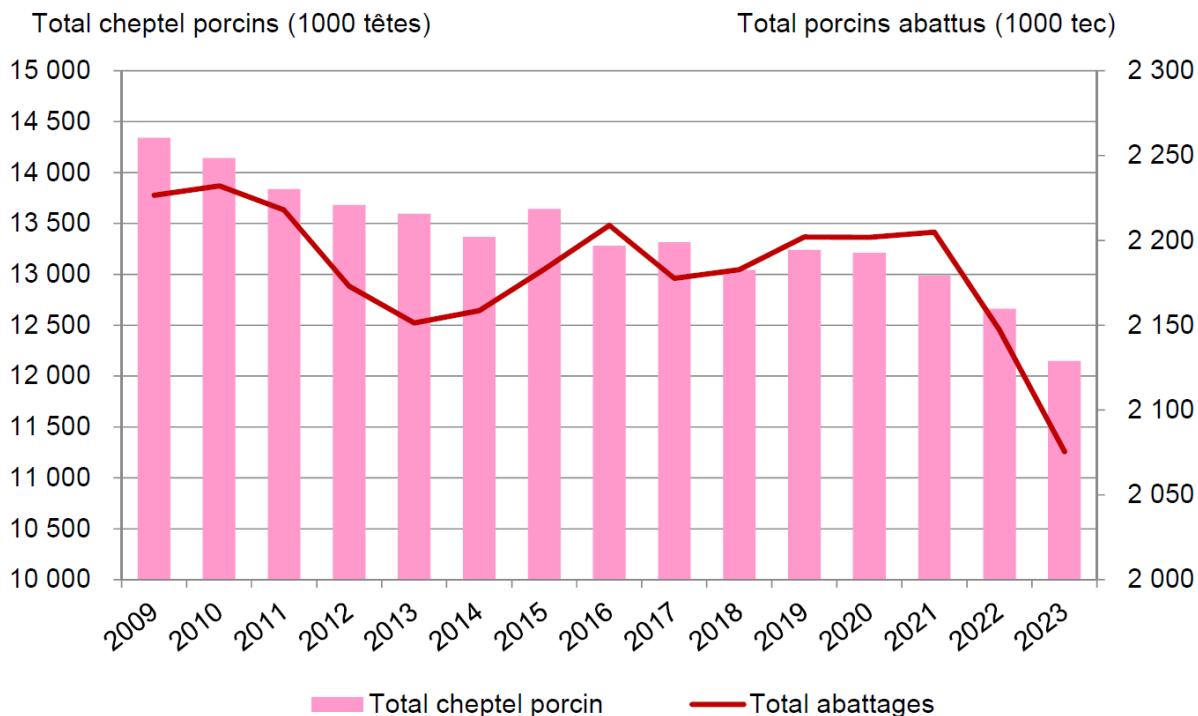
**2023**



## 1.2 FRANCE : Le recul du cheptel se poursuit, entraînant une baisse de la production

Avec le **départ à la retraite ou l'arrêt d'activité d'exploitants non remplacés**, le nombre d'élevages de porcs en France ne cesse de se réduire depuis vingt ans. Les chiffres du recensement agricole indiquent que la France comptait 8 500 élevages de plus de 20 truies ou de 100 porcs en 2020 contre 11 500 en 2010 et 16 800 en 2000 (-50,6% sur vingt ans). Cette diminution s'est cependant accompagnée d'un accroissement de la taille des élevages, si bien que, sur la même période, le recul du cheptel porcin apparaît plus limité.

Evolution du cheptel porcin français



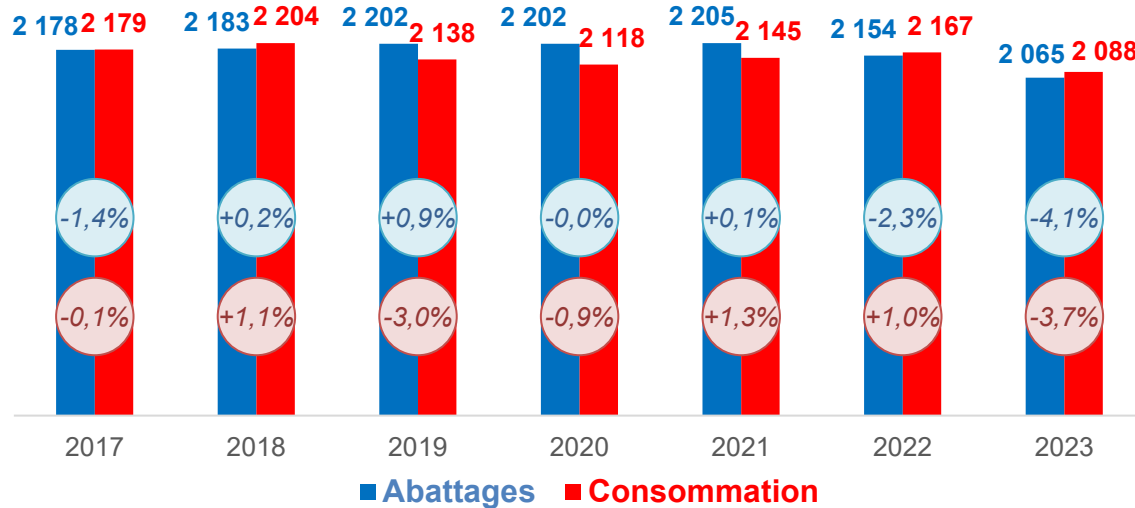
La **production porcine en France en 2023** suit l'évolution du cheptel, en retrait de -5,2 % en têtes et de -4,4% en volume par rapport à 2022. En 10 ans, le nombre de porcs abattus en France a reculé de -7,6%, soit une perte de -1,8 million de porcs entre 2013 (23,7 millions de têtes) et 2023 (21,9 millions de têtes).

## 1.2 PORCS : Production / consommation / prix en France

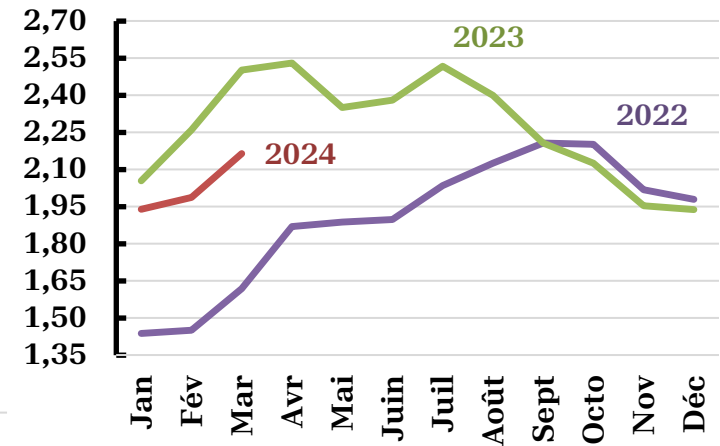
Dans ce contexte de décapitalisation marquée, les abattages de porcs continuent de reculer fortement (-4,1%) en France. La baisse, en proportion, est toutefois moins importante qu'en Allemagne et comparable à l'Espagne. Le poids des carcasses est, en revanche, revenu à hauteur du niveau de 2021 (+0,7 kg à 93,7 kg). Quant à la consommation par bilan, elle fléchit (-3,7%) après 2 années de hausse. **Le prix moyen perçu par l'éleveur progresse à 2,27 €/kg, en augmentation de +19,7 % en 2023.**

Abattages et consommation de porcs par bilan

Source : Agreste, en KTEC



Prix du porc charcutier (en €/kg)



Habituellement, les cours du porc suivent une certaine logique de fluctuation saisonnière (hausse au printemps, reflux à l'automne du fait des conditions techniques d'élevage ainsi que d'une forte consommation estivale), ce que l'on retrouve en 2023 alors que ce n'était plus vraiment le cas depuis 2018. Les prix du porc ont atteint des niveaux exceptionnels jusqu'à 2,54 €/kg en avril et 2,51 €/kg en juin. Historiquement, c'est la demande chinoise qui guidait les prix à la hausse (forte demande) ou à la baisse. Actuellement, les importations chinoises ont reculé et ce sont les faibles disponibilités qui ont tiré les prix.

## 1.2 PORC : Les principaux Groupes d'abattage et leur évolution d'activité en 2023

Si (presque) tous les opérateurs sont à la baisse, le fait marquant est que les deux leaders sont en recul très marqué : Bigard en raison du refus d'acheter des porcs non castrés et du sinistre de Celles, et Cooperl en raison de difficultés économiques.

### Principaux Groupes d'abattage de porc en France

En milliers de têtes

Sources : IFIP

2023 var. 2022/23

	2023	var. 2022/23
COOPERL AA LAMBALLE	2 376 328	-5,3%
KERMENE	1 872 963	-1,5%
BERNARD	1 442 021	-1,5%
J.P.A.	1 297 672	-0,6%
COOPERL AA MONTFORT	1 236 896	-7,0%
SOCOPA EVRON	1 196 936	=
ABERA	1 123 568	-7,5%
GATINE VIANDES	1 117 885	-0,3%
LOUDEAC VIANDES	890 458	+2,8%
SOCOPA CHATEAUNEUF	866 053	-9,1%
COOPERL AA ST MAIXENT	790 992	-2,1%
BIGARD	679 036	-8,9%
TRADIVAL	562 841	-6,9%
FIPSO LAHONTAN	513 096	-1,2%
VALLEGRAIN SARL	467 624	+0,3%
BIGARD ST POL	360 715	-9,8%
HOLVIA PORC LAVAL	345 665	-7,4%
SOCOPA CELLES	299 966	-32,8%
CHARAL SABLE	273 926	-23,8%
ETS HARANG	127 053	-1,3%

### Répartition des abattages des 5 groupes leaders

En milliers de têtes

Source : IFIP



Source : IFIP d'après les données Utoporc

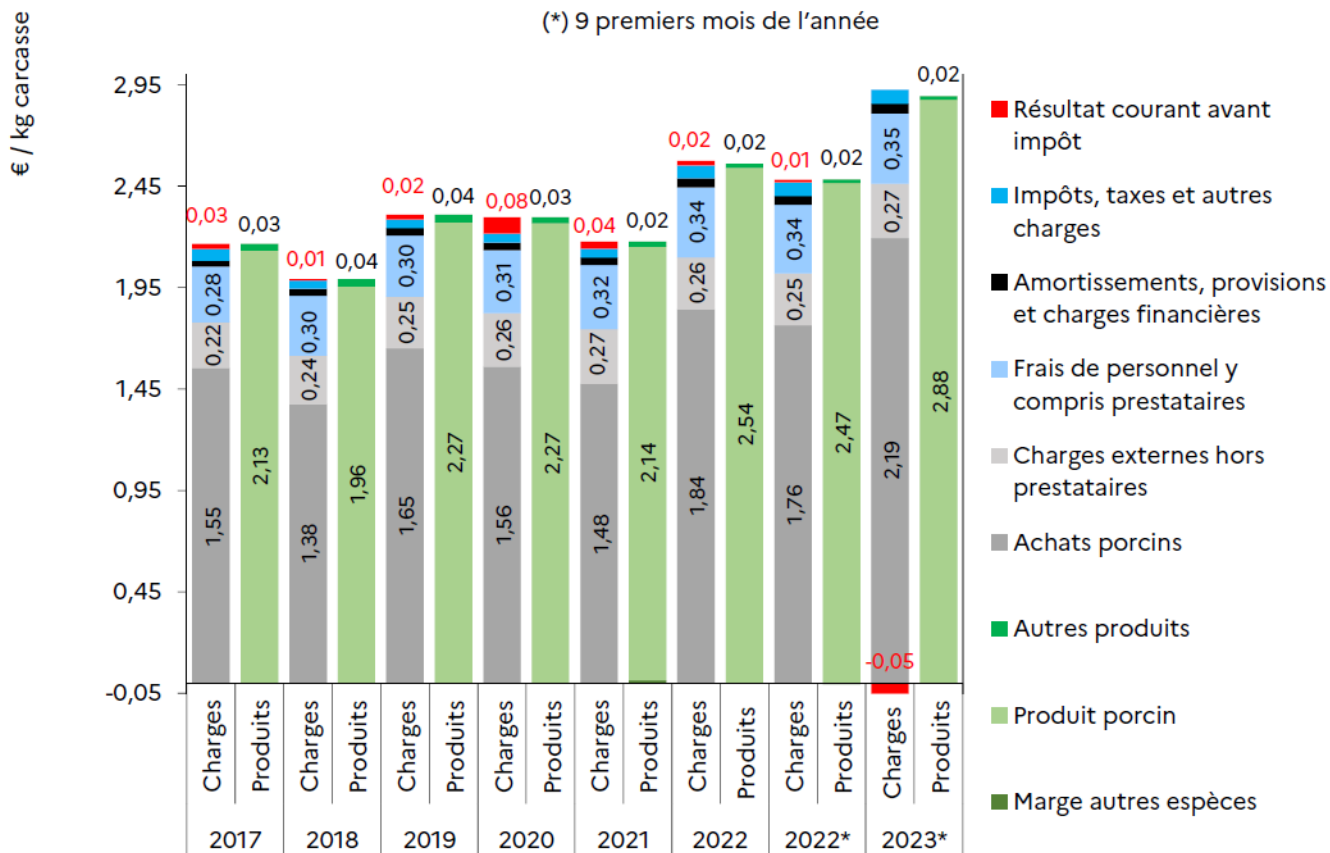
Si les deux leaders ont connu de grosses difficultés d'activité, on remarque les outils des distributeurs ((JPA, Gatine, et Kerméné) se sont bien maintenus.

La baisse d'activité chez Tradival et Holvia (groupe Terrena) s'accompagne d'importantes difficultés financières.

## 1.2 PORC : Résultats des industriels de l'abattage-découpe en €/kg

En lien avec la flambée des cours du porc, les coûts d'achats des industriels de l'abattage-découpe ont fortement grimpé. Si les prix de vente ont aussi augmenté, la répercussion de la hausse des coûts n'est pas totale. Le résultat courant se dégrade donc nettement, à un niveau très faible.

Coûts et résultat courant en € par kg de carcasse traité dans l'abattage-découpe de viande porcine

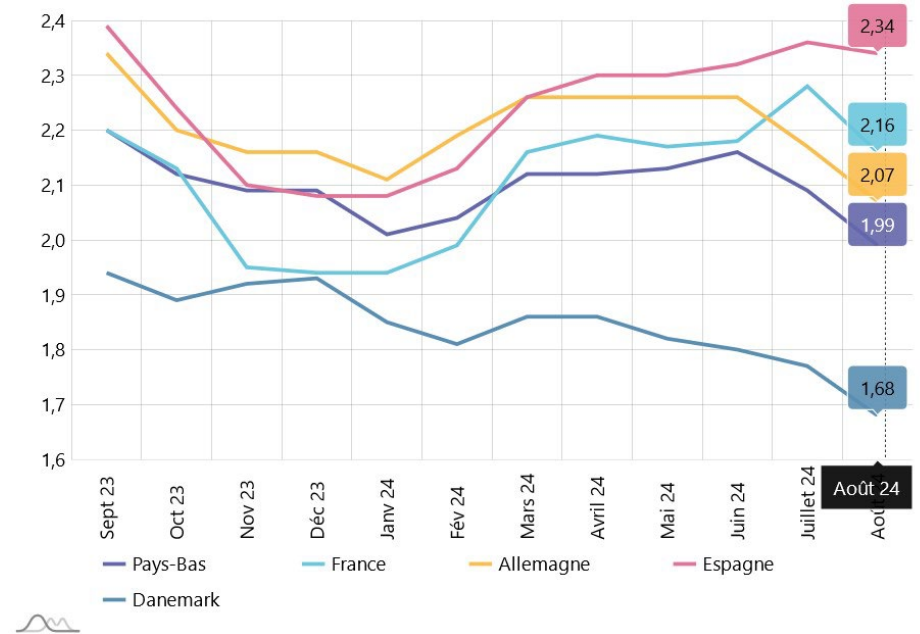
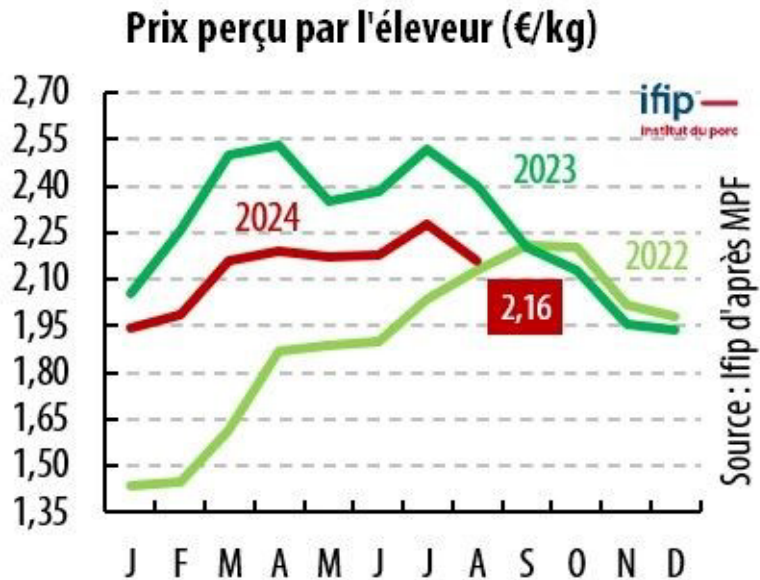


Source : FranceAgriMer, Indicateur trimestriel de gestion

En 2023 (sur les 3 premiers trimestres), le résultat avant impôt dans l'abattage-découpe en viande porcine est déficitaire de 5 centimes par kg de carcasse traitée, pour un coût d'achat de l'ordre de 2,19 €/kg.

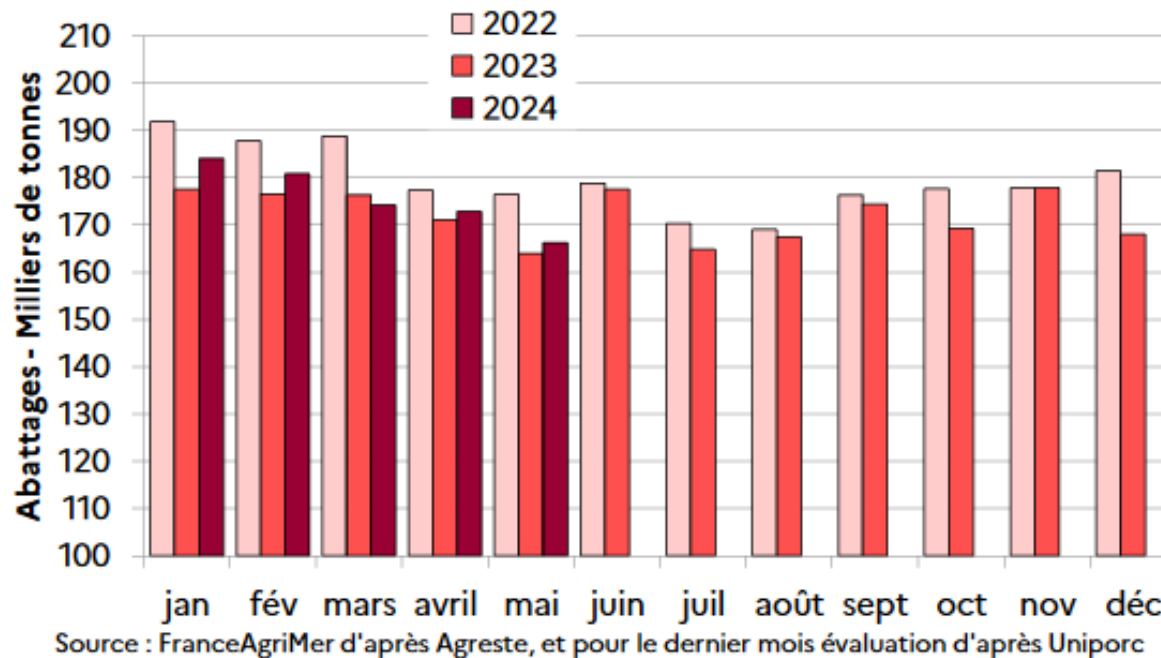
Le taux de résultat avant impôt était donc de -1,7%, contre 3,4% sur 2020 (12 mois) et 0,5% en 2022 (9 mois).

## 1.2 PORCS : En 2024, les prix baissent nettement, mais restent historiquement élevés et ne reviendront pas beaucoup sous les 2€ / kg



- En France, au mois d'août, le prix de porc perçu par les éleveurs (avec les primes) était de 2,16€ / kg, et le prix au cadran (MPF), de 1,97€ / kg.
- A part le Danemark qui a décroché, les prix évoluent de façon homogène en Europe.

## 2.2 PORCS : En 2024, les abattages progressent un peu sur les 5 premiers mois



- En volume, les abattages français des 5 premiers mois de 2024 apparaissent en légère progression par rapport à ceux de 2023 (+ 1,4 %). Sur 12 mois glissants, les volumes marquent en revanche encore un repli de 0,9 % par rapport aux 12 mois antérieurs (- 2,2 % en têtes).
- Pour le cheptel, on peut espérer une stabilisation, voire une progression dans les mois à venir comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays d'Europe.
- Les prix au détail du panel consommateur Kantar Worldpanel font apparaître un net ralentissement de l'inflation sur la viande fraîche, sans effets notables sur la consommation des ménages qui reste en baisse.



## 2. SITUATION ECONOMIQUES DES ENTREPRISES

## 2.1 GROUPE BCS (BIGARD) : Des résultats encore bénéficiaires mais une forte baisse d'activité

- Le Groupe ne publie pas ses résultats. On pourra simplement préciser que, s'ils ont diminué de moitié en 2023, ils restent positifs, et que la situation financière n'a pas été affectée par le recul du résultat.
- En octobre 2023, la restructuration du pôle porc a été annoncée, avec la fermeture de Celle-Sur-Belle et de deux lignes d'abattage au Neubourg et à Sablé-Sur-Sarthe. L'activité de ces sites est reportée sur Evron. Les sites d'abattage de porc du groupe passent ainsi de 9 à 6 en 2024.
- Environ 250 salariés voient à cette occasion leur poste supprimé, ce qui ne signifie pas un nombre de licenciements équivalent, dans la mesure où le groupe propose des postes de reclassement sur ses sites, notamment à Evron.
- Un accord d'entreprise règle les modalités d'accompagnement de la restructuration. Pas de PSE.
- Les effectifs en CDI du groupe ont diminué de 1,5%, à 12,000 en 2023.

## 2.2 COOPERL : Les producteurs doivent financer les difficultés du Groupe

- Comme pour 2022, le Groupe a communiqué sur un minimum de chiffres et ne publie pas ses comptes. Le résultat net de l'exercice 2023 présenté à l'AG du 21 juin s'élève à 16,4 M€ contre 7,3 M€ pour l'exercice précédent avec un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros en 2023 contre 2,8 en 2022.
- La COOPERL, comme le Groupe BIGARD, n'achète plus ses cochons au cadran (MPF désormais), ce qui n'empêche la cotation du MPF de rester la référence en France. BIGARD suit le prix national. Si on estime que la Cooperl a payé en 2023 en moyenne 7 centimes/kg de moins que le prix du MPB, l'économie réalisée sur la rémunération des éleveurs s'est élevée à  $7 \times 90$  (poids moyen)  $\times 4,4$  millions = 27,7 M€. Les comptes étant annoncés « à l'équilibre », c'est une perte de près de 30 M€ qui est ainsi absorbée.
- L'écart grandissant à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024 pourrait annoncer une nouvelle dégradation de la situation financière du Groupe, toujours compensée par les producteurs. La COOPERL a dû faire face à la fronde de 300 éleveurs au cours de l'AG d'approbation des comptes 2023, sans conséquence particulière pour la gouvernance du Groupe.
- On peut penser que l'activité de nutrition animale a contribué positivement au résultat, mais que l'activité industrielle est en situation difficile.
- En termes d'emploi, la COOPERL est passée de 7,700 salariés à 7,400 (-300 salariés) avec en plus la fermeture de deux sites de salaisons, d'ici juin 2025 pour l'usine Paul Prédault de Goussainville (95) et en décembre 2025, pour celle de La Lampaulaise de salaisons à Ergué-Gabéric (29). Le motif avancé tient à l'existence de surcapacités industrielles et aux difficultés conjoncturelles.
- On ne connaît pas les modalités de la restructuration : PSE ou autre ?

## 2.3 KERMENE : Résultats positifs en 2023

Performance	2023	2022	2021	2020
Chiffre d'affaires (€)	1.33 Md	1.18 Md	1.07 Md	1.06 Md
Marge brute (€)	188.97 M	161.3 M	171.16 M	190.87 M
Excédent brut d'exploitation (€)	36.03 M	20.36 M	35.82 M	47.85 M
EBITDA (€)	36.6 M	21.46 M	36.23 M	48.13 M
EBITDA - EBE (€)	-569.1 K	-1.1 M	-403.42 K	-280.62 K
Résultat d'exploitation (€)	4.33 M	-6.86 M	8.9 M	19.84 M
Résultat net (€)	9.2 M	-14.47 M	3.37 M	17.42 M
Taux de marge nette (%)	0.69	-1.23	0.32	1.65

- La filiale de la centrale d'achat du distributeur LECLERC emploie 4,000 salariés dans 7 sites de production et de logistique.
- Après un exercice 2022 visiblement difficile, l'entreprise a retrouvé l'équilibre d'exploitation et dégage un résultat légèrement bénéficiaire, dans un contexte où le groupe de distribution continue de pratiquer une politique de prix agressive.

## 2.4 ELIVIA : Un redressement stoppé en 2023

Performance	2022	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires (€)	1.12 Md	984.89 M	922.69 M	901.17 M
Marge brute (€)	116 M	147.95 M	135.49 M	127.69 M
Excédent brut d'exploitation (€)	27.07 M	31.98 M	28.9 M	17.71 M
EBITDA (€)	28.92 M	33.53 M	27.88 M	18.6 M
EBITDA - EBE (€)	-1.84 M	-1.54 M	1.02 M	-890.56 K
Résultat d'exploitation (€)	13.37 M	18.24 M	12.09 M	1.42 M
Résultat net (€)	10.96 M	15 M	10.93 M	-2.07 M
Taux de marge nette (%)	0.98	1.52	1.18	-0.23

- Les résultats s'étaient sensiblement améliorés depuis 2019, avec 3 exercices positifs jusqu'en 2022. En 2023, la situation s'est dégradée assez nettement avec une perte comptable, en raison de l'inflation et du recul des abattages.
- Le site de Livarot a été fermé (8 salariés) fin 2023 avec un PSE, et Les Herbiers a suivi en 2024, avec un transfert d'activité vers Bressuire. Pas de PSE, mais un APC.

## 2.4. HOLVIA PORC : Régulièrement déficitaire, mais amélioration en 2024

Performance	2022	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires (€)	91.13 M	81.77 M	83.05 M	78.99 M
Marge brute (€)	4.61 M	5.96 M	8.6 M	6.45 M
Excédent brut d'exploitation (€)	-704.12 K	809.45 K	2.91 M	812.2 K
EBITDA (€)	-633.98 K	778.32 K	2.94 M	911.7 K
EBITDA - EBE (€)	-70.14 K	31.13 K	-29.95 K	-99.4 K
Résultat d'exploitation (€)	-2.03 M	-571.1 K	1.63 M	-354. K
Résultat net (€)	-2.49 M	-970.45 K	886.35 K	-902.0 K
Taux de marge nette (%)	-2.74	-1.19	1.07	-1.15

- Holvia, société sœur d'ELIVIA dans le Groupe Terrena, fait de l'abattage / découpe de porc. Elle est régulièrement et fortement déficitaire. Elle réalise un peu moins de 100 M€ de chiffre d'affaires, et emploie 106 CDI.
- L'entreprise, qui dépend de la production de porcs des adhérents coopérateurs, souffre de ne faire que de l'abattage / découpe, et de devoir valoriser la production de porc bio, non rentable.
- Toutefois, les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2024 montrent un redressement encourageant.
- Elle apparaît jusqu'à présent comme un maillon stratégique de la filière porc du Groupe et donc pas menacée.

## 2,5. TRADIVAL (SICAREV) : Résultats très dégradés en 2023

Performance	2023	2022	2021	2020
Chiffre d'affaires (€)	791.7 M	733.31 M	653.09 M	368.19 M
Marge brute (€)	50.64 M	54.69 M	72.94 M	39.48 M
Excédent brut d'exploitation (€)	-9.29 M	5.6 M	8.79 M	6.51 M
EBITDA (€)	-8.03 M	6.78 M	10.38 M	6.62 M
EBITDA - EBE (€)	-1.25 M	-1.18 M	-1.59 M	-113.54 K
Résultat d'exploitation (€)	-18.16 M	-2.69 M	1.57 M	1.92 M
Résultat net (€)	-19.83 M	-31.59 K	2.14 M	1.54 M
Taux de marge nette (%)	-2.5	-0	0.33	0.42

- La marge brute s'est fortement dégradée en 2023 et l'EBE, déjà faible les exercices précédents, est devenu négatif, ce qui est très inquiétant.
- Dans la mesure où le groupe est, en plus, assez fortement endetté, sa solvabilité apparaît compromise et le risque de restructuration est très élevé.

## 2.6 BERNARD (Gpe JEAN FLOCH) : Résultats en baisse, mais toujours positifs

Performance	2022	2021	2020	2018
Chiffre d'affaires (€)	523.09 M	527.56 M	550.43 M	462.16 M
Marge brute (€)	65.74 M	82.16 M	58.83 M	56.07 M
Excédent brut d'exploitation (€)	26.61 M	41.38 M	22.45 M	18.67 M
EBITDA (€)	26.92 M	41.02 M	22.69 M	19.31 M
EBITDA - EBE (€)	-310.88 K	360.02 K	-244.14 K	-639.18 K
Résultat d'exploitation (€)	21.24 M	36.13 M	18.55 M	16.39 M
Résultat net (€)	15.71 M	22.06 M	12.47 M	10.12 M
Taux de marge nette (%)	3	4.18	2.27	2.19

- L'entreprise, basée à Moréac (56) emploie 635 salariés.
- L'abattoir semble bénéficier de la bonne tenue des débouchés du Groupe Jean Floch.
- Le résultat restait élevé pour le secteur en 2022 et les risques de restructuration sont très faibles.



## 2.7 EUROVIANDE : Une situation dégradée en 2022 qui s'est améliorée en 2023

- Le groupe EVS est constitué de 3 sociétés de prestation de découpe : Euroviande, Technidésoss, et EVS Découpe.
- Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 36 M€ en 2022. Le REX, habituellement à l'équilibre, est devenu très déficitaire en 2022, mais s'est redressé en 2023 pour revenir proche de l'équilibre.
- Les effectifs salariés sont de 700 CDI, en forte baisse malgré les récents rachats d'entreprises. Compte tenu du turn-over important des salariés, les ajustements des effectifs se font par la réduction des embauches sans que l'employeur ait besoin de procéder à des licenciements économiques.
- La situation des entreprises de prestation apparaît difficile dans l'ensemble, avec une pression sur les tarifs importante de la part des industriels.

## 2.8 GATINE VIANDE : Résultats stables et légèrement positifs jusqu'en 2022

Performance	2022	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires (€)	275.13 M	235.53 M	234.82 M	243.01 M
Marge brute (€)	24.45 M	28.93 M	27.36 M	24.97 M
Excédent brut d'exploitation (€)	4.18 M	6.22 M	7.49 M	4.48 M
EBITDA (€)	4.08 M	5.78 M	7.09 M	4.56 M
EBITDA - EBE (€)	94.18 K	430.77 K	400.44 K	-78.68 K
Résultat d'exploitation (€)	375.08 K	2.21 M	3.44 M	2.14 M
Résultat net (€)	597.11 K	780.56 K	1.25 M	802.53 K
Taux de marge nette (%)	0.22	0.33	0.53	0.33

- La filiale d'AgroM produit principalement pour le Groupement, à destination des enseignes et des sites de charcuterie du pôle porc. Elle emploie 420 salariés.
- L'activité est stable et les résultats régulièrement positifs, sauf en 2023, où une perte d'exploitation de 2,8 M€ est enregistrée.
- Le pôle porc d'AgroM reste toutefois largement bénéficiaire, ce qui relativise le déficit de l'abattage découpe.

## 2.9 J.P.A. : Résultats légèrement déficitaires et dégradés en 2023

Performance	2022	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires (€)	317.65 M	265.24 M	280.46 M	277.01 M
Marge brute (€)	29.64 M	28.32 M	34.25 M	29.53 M
Excédent brut d'exploitation (€)	2.89 M	3.46 M	8.32 M	4.59 M
EBITDA (€)	2.82 M	2.87 M	6.87 M	4.81 M
EBITDA - EBE (€)	65.86 K	595.32 K	1.45 M	-220.36 K
Résultat d'exploitation (€)	-790.39 K	-594.93 K	3.57 M	1.81 M
Résultat net (€)	-274.07 K	-639.64 K	2.3 M	-813.55 K
Taux de marge nette (%)	-0.09	-0.24	0.82	-0.29

- Cette autre filiale d'AgroM produit à moitié pour le Groupement et donc aussi pour des tiers. Elle emploie 550 salariés.
- L'activité est stable. Les résultats légèrement déficitaires se sont dégradés en 2023, avec une perte d'exploitation de 2,7 M€, qui est à relativiser dans un contexte de filière porc d'AgroM bénéficiaire.
- Les perspectives 2024 sont à une amélioration des marges d'exploitation, qui resteraient tout de même négatives.

## 2.10 S.V.A. & SAVIEL : Résultats très dégradés depuis plusieurs années, mais redressement au 1<sup>er</sup> semestre 2024 pour la SVA

- La S.V.A. exploite 2 sites d'abattage : Vitré et Trémourel, et un site de produits élaborés (SHS) à Guidel. Elle emploie 1,500 salariés.
- SAVIEL France exploite 3 sites de produits élaborés : Ste Savine (10), Tain L'Hermitage (26) et Janzé (35). Elle emploie 450 salariés. Le site d'Estillac a été fermé fin 2020.
- Les 2 sociétés constituent le pôle bœuf d'AgroM, qui est le groupe industriel du Groupement Intermarché.
- Le chiffre d'affaires consolidé des 2 entités est de l'ordre de 950 M€ en 2023.
- Les résultats du pôle sont déficitaires sur les derniers exercices, et plus spécialement depuis 2022. Il est difficile de distinguer les causes interne (management et stratégie) de cette dégradation des causes externes (conjoncture et politique de prix des enseignes).
- En juin 2024, la restructuration de la télévente a entraîné la suppression de 15 postes décentralisés qui ont été regroupés sur Vitré. Pas de PSE, mais un accord APC.
- De façon surprenante, le REX de la SVA est positif au 1<sup>er</sup> semestre 2024, ce qui pourrait s'expliquer par une inflexion de la politique tarifaire de centrale d'achat des enseignes, alors que la conjoncture bovine n'est pas meilleure pour les industriels de l'abattage / découpe.

## 2.11 VALLEGRAIN : Société familiale avec une filière intégrée et rentable

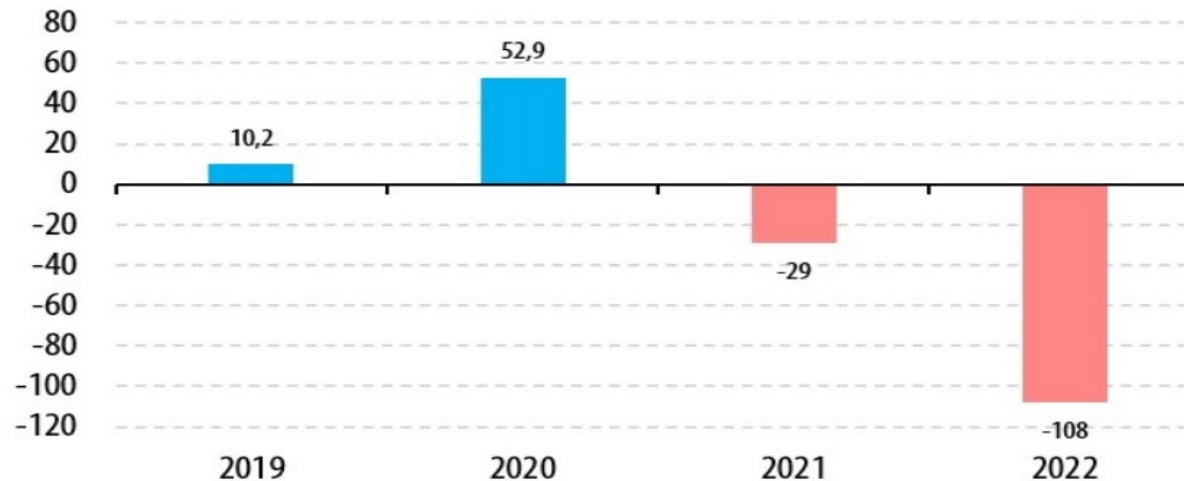
Performance	2022	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires (€)	112.43 M	92.76 M	91.89 M	88.8 M
Marge brute (€)	14.44 M	12.89 M	11.88 M	6.51 M
Excédent brut d'exploitation (€)	2.67 M	1.86 M	3.03 M	-484.79 K
EBITDA (€)	2.41 M	1.47 M	2.6 M	-1.19 M
EBITDA - EBE (€)	262.18 K	393.55 K	433.17 K	709.42 K
Résultat d'exploitation (€)	2.03 M	1.1 M	2.21 M	-1.63 M
Résultat net (€)	1.51 M	1.21 M	1.93 M	-1.86 M
Taux de marge nette (%)	1.35	1.3	2.1	-2.1

- La société est basée à Coudray-en-Perche (28) et exploite 3 sites (abattage, découpe, produits élaborés).
- Elle abat environ 500,000 porcs et a bien maintenu son niveau d'activité en 2023.
- Elle emploie environ 400 salariés.
- L'entreprise est positionnée sur des produits qualitatifs. Les résultats apparaissent bons pour le secteur.

## 2.13 HORS FRANCE : Vion se désengage de l'Allemagne (porc et bovin)

- Le groupe a décidé de recentrer ses activités sur le Bénélux, où il est leader.
- Il a ainsi cédé en août 2 abattoirs d'une capacité totale de 33,000 porcs à la coopérative EG Sudbayern.
- Auparavant, Vion a cédé 2 sites de porc à Tönnies, et 1 à Uhlen. Il a également décidé, faute d'acheteur, de fermer son abattoir de Emstek, employant 750 salariés
- Vion aura ainsi cédé 6 outils en Allemagne depuis la fin 2023. Le groupe a attribué la perte de de 108 M€ en 2022 à la sous-utilisation des outils allemands, en raison notamment des conséquences de la FPA.
- Les sites restant (les activités bovines) sont annoncés mis en vente. Bigard a été cité comme repreneur potentiel, sans confirmation de sa part pour l'instant.

Résultat en millions € (perte ou profit)



### 3. QUELLES MODALITES DE RESTRUCTURATIONS DANS LA FILIERE ?

## 3.1 ETAT DES FILIERES : Généralités sur les restructurations en cours et perspectives

- Selon une récente étude de l'IDDRI (Institut du Développement Durable et des Relations Internationales), les filières animales (bœuf, porc, volaille) pourraient connaître, à l'horizon 2035, une érosion de 34% des fermes d'élevage, de 20% des outils d'abattage, et de 14% des emplois industriels.
- 6 des 10 leaders européens du porc ont entamé des restructurations depuis 2022. En cause, la réduction de la demande de la Chine, la FPA et l'inflation des coûts (matières premières et énergie), tous ces phénomènes se répercutant sur l'ensemble de la filière.
- Pour le bœuf, c'est principalement l'inflation qui est en cause avec, en plus, une baisse de la demande des ménages.
- La conséquence de la baisse de l'offre d'animaux, en porc comme en bovins, est l'apparition de surcapacités de production, à tous les niveaux de transformation.
- Dans le porc, en Allemagne, Tönnies, Westfliesch, et Vion, ont fermé des sites. Danish Crown a également réduit ses activités en Allemagne sur plusieurs sites et a fermé un site au Danemark et un autre au Royaume-Uni.
- En France, outre les restructurations évoquées plus loin, Fleury Michon a arrêté son usine de Plélan-Le-Grand en avril 2023.
- Les stratégies développées par les groupes s'orientent vers la création de valeur (produire moins mais mieux et en tenant compte de la RSE) et la diversification (petfood, protéines végétales etc...)

### ACTUALITES

A.I.M. Antrain (Abattoirs Industriels de la Manche) - Le dernier site à Val Couesnon (35) a été placé en liquidation judiciaire le 19 juillet 2024

- Depuis 2018, et après plusieurs restructurations, AIM a été repris par le groupe belge SOPRACO, qui est un intervenant majeur dans la viande. L'entreprise ne comptait plus que le site de Val Couesnon, près de Fougères.
- En novembre 2023, face à de grosses difficultés, notamment d'hygiène et de sécurité, l'abattage a été arrêté pour ne garder qu'un atelier de découpe de viande. Les investissements de mise aux normes étaient chiffrés à 10 M€. L'usine abattait 600 bovins par semaine.
- En procédure de redressement judiciaire depuis mai 2024, et en l'absence de repreneur, l'entreprise a été placée en liquidation judiciaire le 19 juillet. Les 57 salariés encore présents seront donc licenciés



## 3.2. TYPOLOGIES : Classification économique des restructurations

Les typologies de restructurations sont nombreuses : opérationnelles, financières ou stratégiques.

Difficultés économiques « passagères » ou « structurelles »

<i>Types de mesures</i>	<i>Défensives</i>	<i>Offensives</i>
<b><i>Opérationnelles</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réduction d'effectif</li><li>- Réduction de coûts</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Relance de l'activité (mesures commerciales ou techniques)</li></ul>
<b><i>Financières</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Economies fonds propres</li><li>- Réorganisation de l'actif et du passif</li><li>- Réaménagement de la dette</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recherche de nouvelles sources de financements</li></ul>
<b><i>Stratégiques</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Désinvestissements</li><li>- Recherche de partenariats (Alliances)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réorientation vers de nouvelles activités (acquisitions, alliances...)</li></ul>

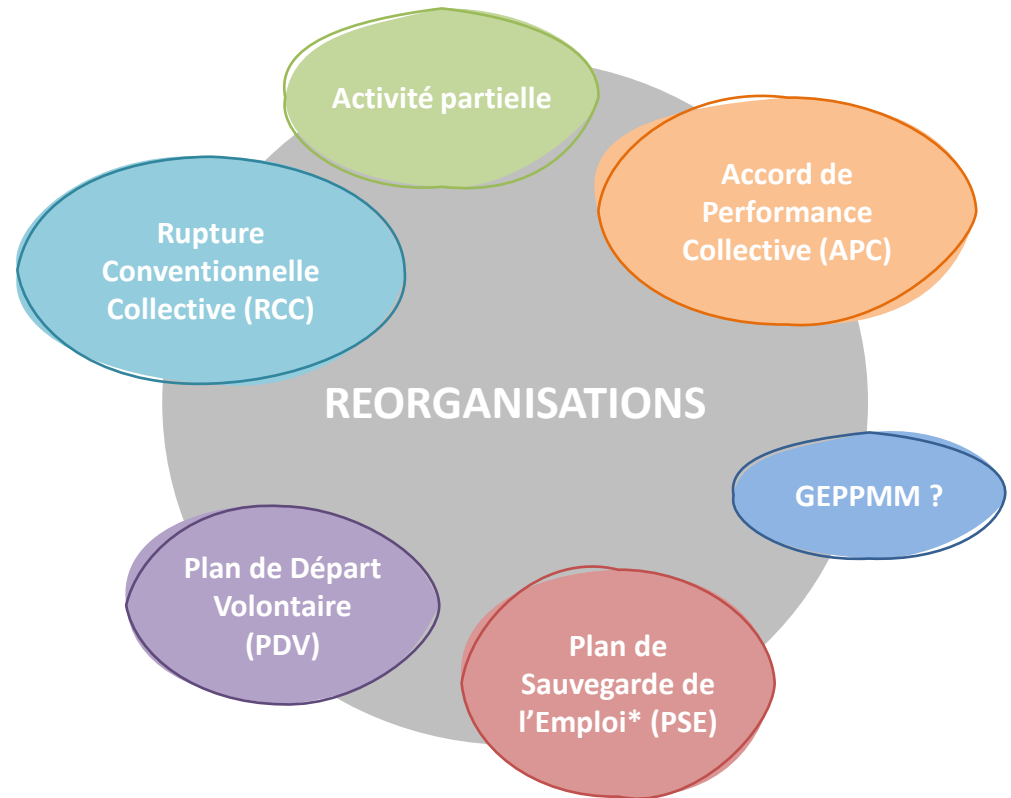
## 3.2. TYPOLOGIES : Les véhicules juridiques possibles en matière de réorganisations

**Au niveau individuel**, les réorganisations passent par des modifications de contrat de travail, une rupture conventionnelle ou encore un licenciement économique.

**Au niveau collectif**, les outils sont nombreux. Certains doivent obligatoirement avoir l'accord des représentants du personnel. D'autres peuvent être unilatéralement décidés par l'employeur. Quelles sont leurs spécificités ?

### Des véhicules juridiques différents selon la durée et l'ampleur des difficultés ou la nature du projet

- Difficultés passagères et **absorbables** par l'entreprise ou le Groupe ?
- Difficultés conjoncturelles qui déstabilisent **momentanément** l'entreprise mais qui peuvent disparaître avec une réduction ponctuelle de l'emploi ?
- Projet de productivité nécessitant une réorganisation ?
- Difficultés conjoncturelles mais qui vont déstabiliser **durablement** l'entreprise ?
- Difficultés structurelles ?



\* Comportant ou non un plan de départ volontaire

### 3.3. POINTS COMMUNS ET LES DIVERGENCES : La place des IRP dans les procédures

Certaines procédures doivent faire l'objet d'une simple consultation, d'autres encore de négociation collective et certaines nécessitent une double procédure de consultation du CSE et de négociation.

L'employeur a l'obligation de procéder à la consultation des instances représentative du personnel avant de mettre en œuvre :

1. tout projet ayant une incidence sur **l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise** ( C.trav., art. L. 2323-6), en particulier lorsque ce projet a une incidence sur les **conditions de travail des salariés** ( C. trav., art. L. 2323-27).
2. Le code du travail précise que « le CSE est notamment consulté par l'employeur avant **toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de santé** ... » ( C. trav., art. L4612-8 )

De manière plus précise, le Code du Travail dispose que les Comités sociaux et Economiques doivent être consultés avant la mise en œuvre de projet de réorganisation et/ou de restructuration, qu'il s'agisse :

3. de **projets de fusion, cession, scission, modification importante des structures de production de l'entreprise**, etc. ( C. trav., art. L. 2323-19)
4. ou de **projet de restructuration avec une compression des effectifs** ( C. trav., art. L. 2323-15).
5. Par ailleurs, au cas où il est possible que le projet de compression d'effectifs aboutisse au licenciement économique de 10 salariés ou plus, dans une entreprise de 50 salariés, la procédure devrait alors se dérouler dans le cadre d'un **Plan de Sauvegarde de l'Emploi**. ( C. trav., art. L. 1233-28)

	Nécessité d'un motif économique ?	Obligation de négociation avec les organisations syndicales	Obligation de Consultation du CSE	Décision unilatérale de l'employeur	Risque juridique
Activité partielle	Oui*	Non	Oui	Oui	faible
APC	Oui*	Oui	Non	Non	faible
PDV	Non	Non	Oui	Oui	faible
RCC	Non	Oui	Non	Non	faible
PSE	Oui	Oui	Oui	Oui	Contestation Tribunal administratif et Prud'hommes

\* Pour ces modalités, le code du travail fait référence à des circonstances exceptionnelles (Activité partielle) ou à des difficultés économiques conjoncturelles ou non (Accord de Performance collective) sans définir les contours du motifs économiques ni les recours en cas de non validité de ces motifs.

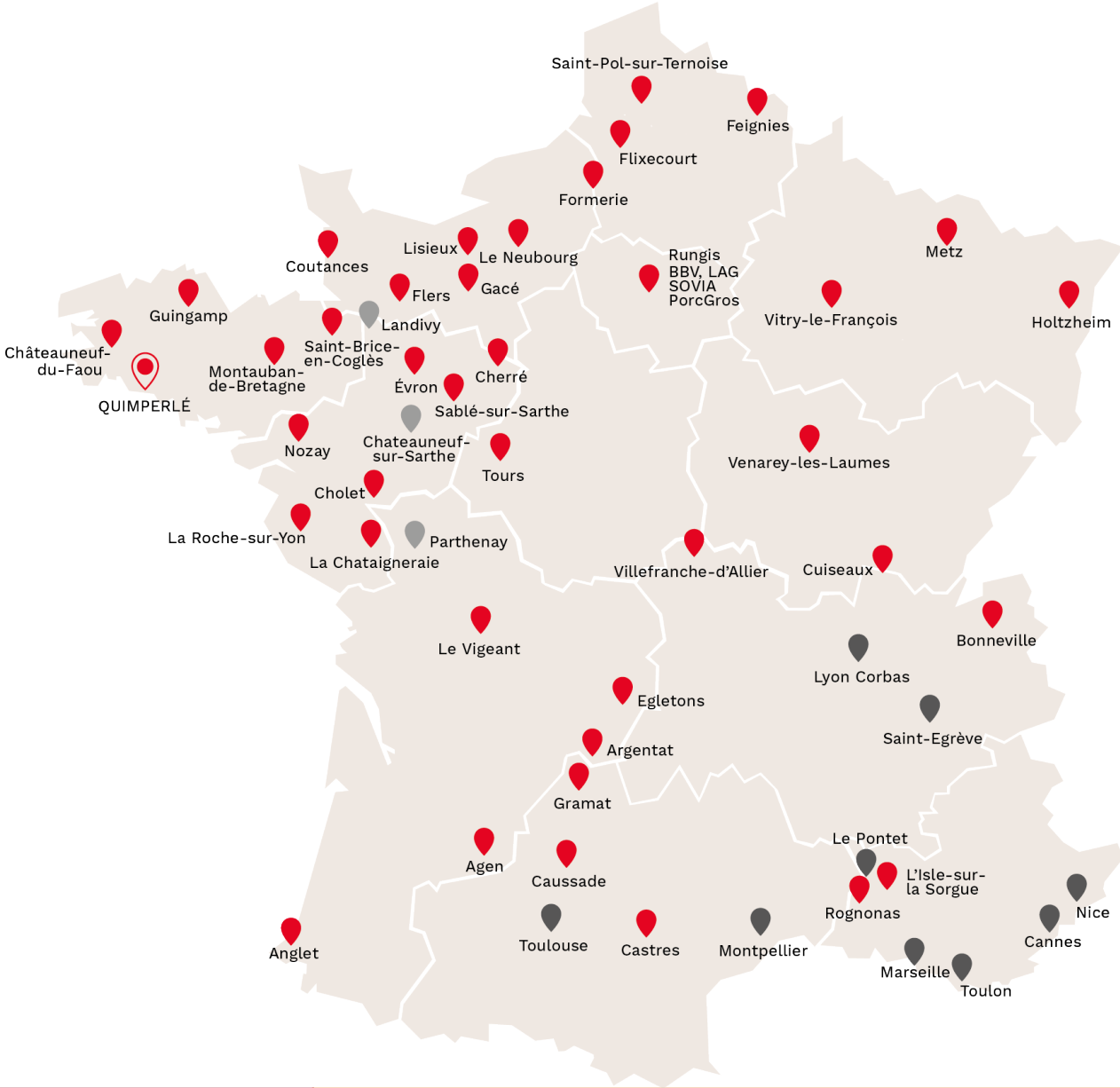
### 3.3 RECOURS A EXPERTS : Quelles expertises selon le type de restructuration ?

Les experts et avocats aident les élus à réaliser le diagnostic de la situation, à proposer des solutions alternatives, à négocier des mesures d'accompagnement adaptées. Les expertises légales ont l'avantage d'être partiellement ou totalement prises en charge par l'employeur. Les représentants du personnel peuvent négocier la prise en charge totale des experts et avocats au début de la procédure de consultation ou de négociation. De manière générale, il est recommandé de recourir à des experts comme **Axia Consultants**®, disposant des compétences pour accompagner les élus sur les 3 champs de compétences: économique, conditions de travail et mesures sociales.

Cadre juridiques	Expertises légales	Prise en charge du financement
Activité partielle	Expertise droit d'alerte Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
APC	Expertise APC Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
PDV	Expertise droit d'alerte Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
RCC	Expertise droit d'alerte Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
Licenciements économiques <10	Expertise droit d'alerte Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
PSE	Expertise PSE	100% employeur

# ANNEXES

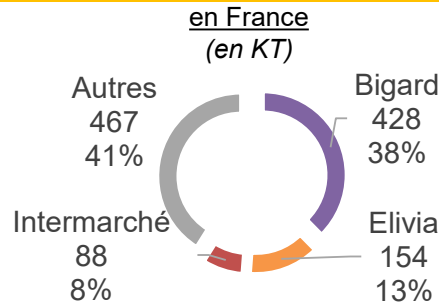
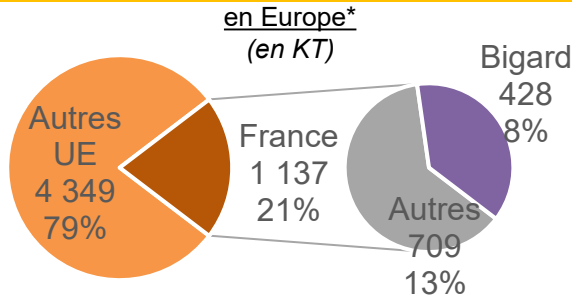
# A.1 BIGARD : Panorama du Groupe



# A.1 BIGARD : Le Groupe BCS en France et en Europe

Le Groupe BCS demeure de loin le leader national en bovins, et rivalise avec la Cooperl sur le porc depuis l'acquisition d'ABERA. La part dans le veau est remontée à 20% des abattages nationaux en 2023 contre 19% en 2022, les volumes diminuant moins fortement qu'au niveau national.

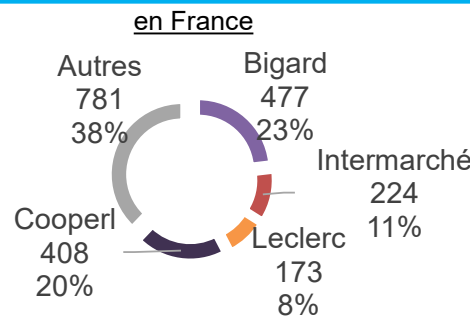
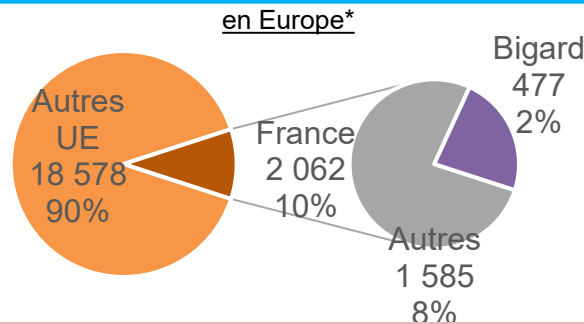
## Abattages de bovins



A l'échelle nationale, le Groupe BCS représente 38% des abattages de bovins, restant ainsi dans sa fourchette historique de 37% à 40%. Les règles de l'autorité de la concurrence française limitent les marges de manœuvre sur ce segment. A l'échelle de l'UE, le premier acteur français, pèse 8 % du total des abattages.

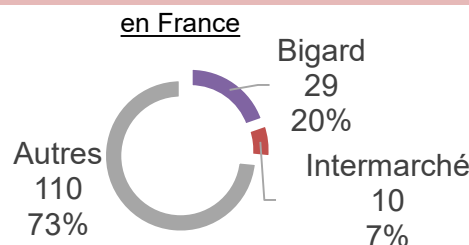
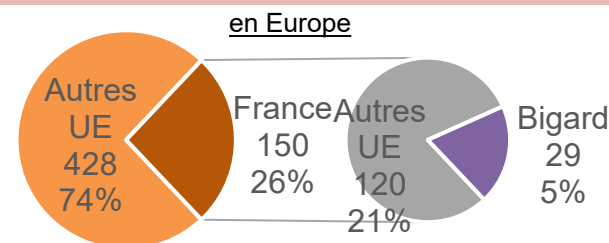
Sur 2023, les abattages de bovins du Groupe sont à nouveau en baisse, de -4,6 %, un recul légèrement supérieur à celui du marché national (-4,1%).

## Abattages de porcs



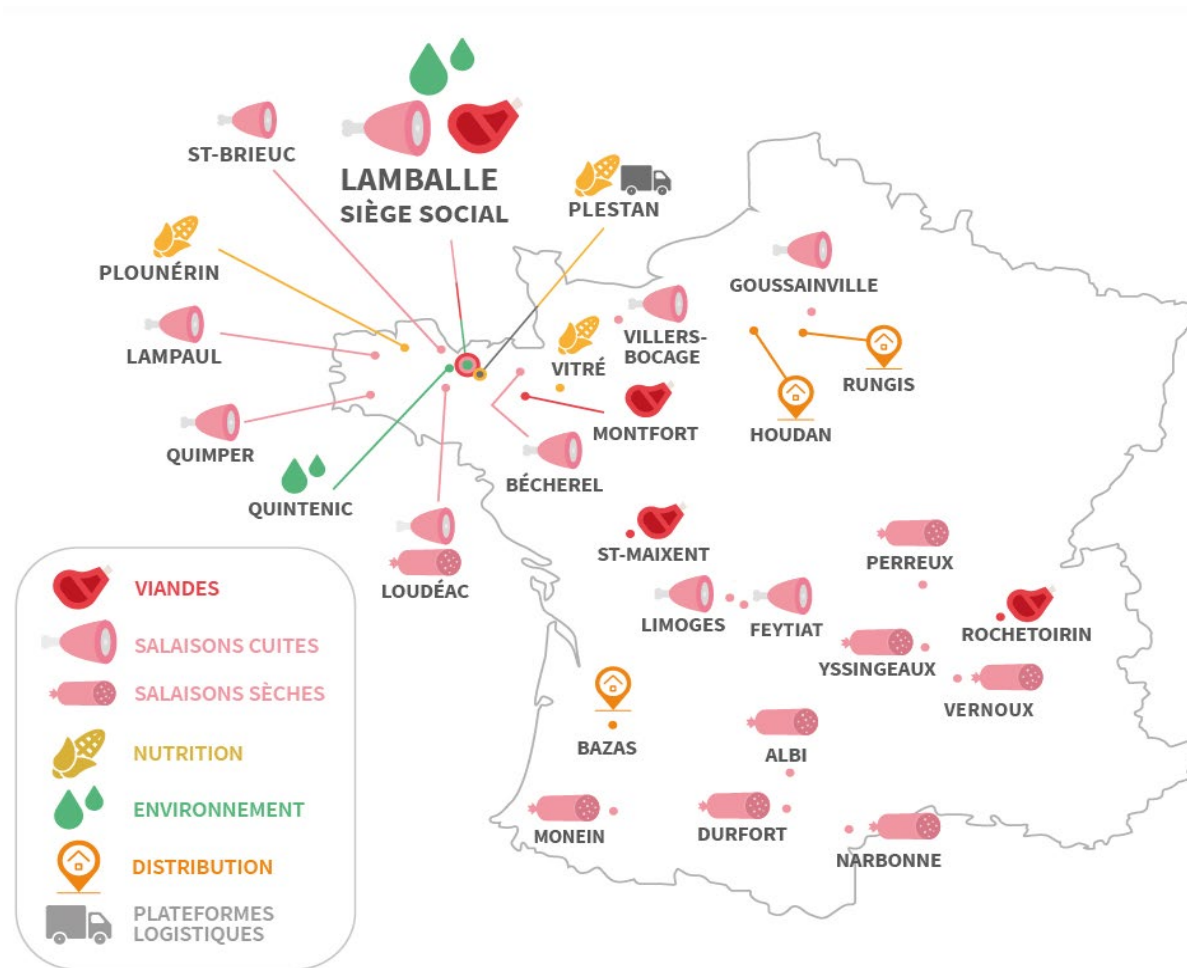
Le Groupe BCS a abattu entre 19% et 24% des porcs en France ces 10 dernières années. Cette année, malgré l'intégration d'Abera en 2022, cette part a diminué à 23%. Il devance légèrement la Cooperl. Mais, contrairement à son concurrent, le Groupe BCS ne profite pas des marges générées sur l'activité charcuterie. Les abattages de porcs ont fortement diminué en 2023 (-9,3 %), bien davantage que le marché national (-4,1%). Outre le contexte difficile, le sinistre de Celles a accentué l'ampleur de la baisse.

## Abattages de veaux



Les volumes du Groupe BCS ont diminué de manière moins marquée (-2,1%), après le net recul (-13,3%) de 2022, tombant toutefois à leur plus faible niveau sur ces 15 dernières années. La part des abattages du Groupe remonte à 20% de l'activité nationale en 2023 contre 19% en 2022, les volumes du Groupe diminuant moins fortement que le marché.

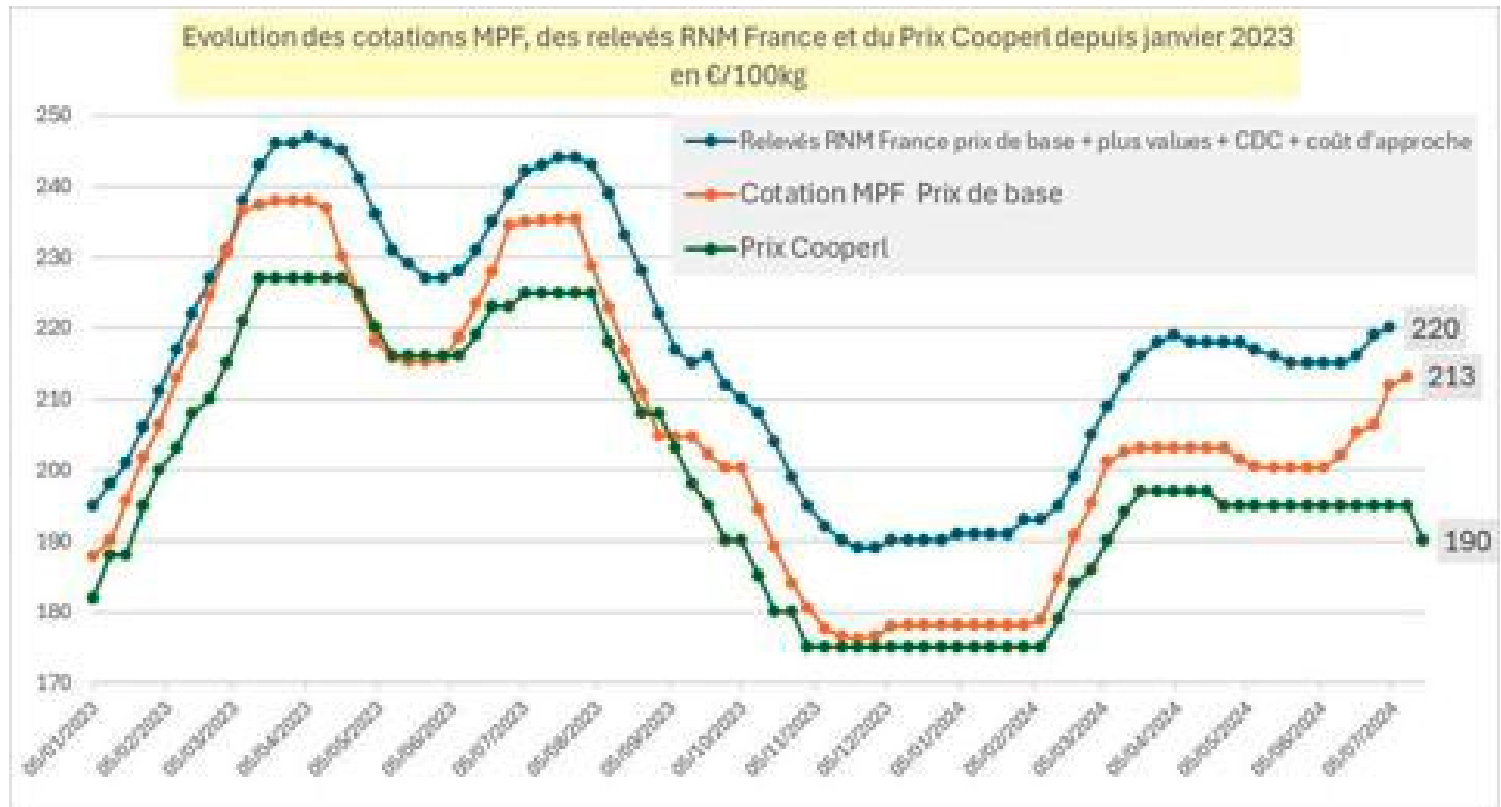
## A.2 COOPERL : Panorama du Groupe



- Le groupe présente, a priori, l'avantage de l'intégration (de l'alimentation animale aux produits de charcuterie).
- Si le statut coopératif peut apparaître comme un avantage fiscal, il présente aussi l'inconvénient de limiter les possibilités de financement.

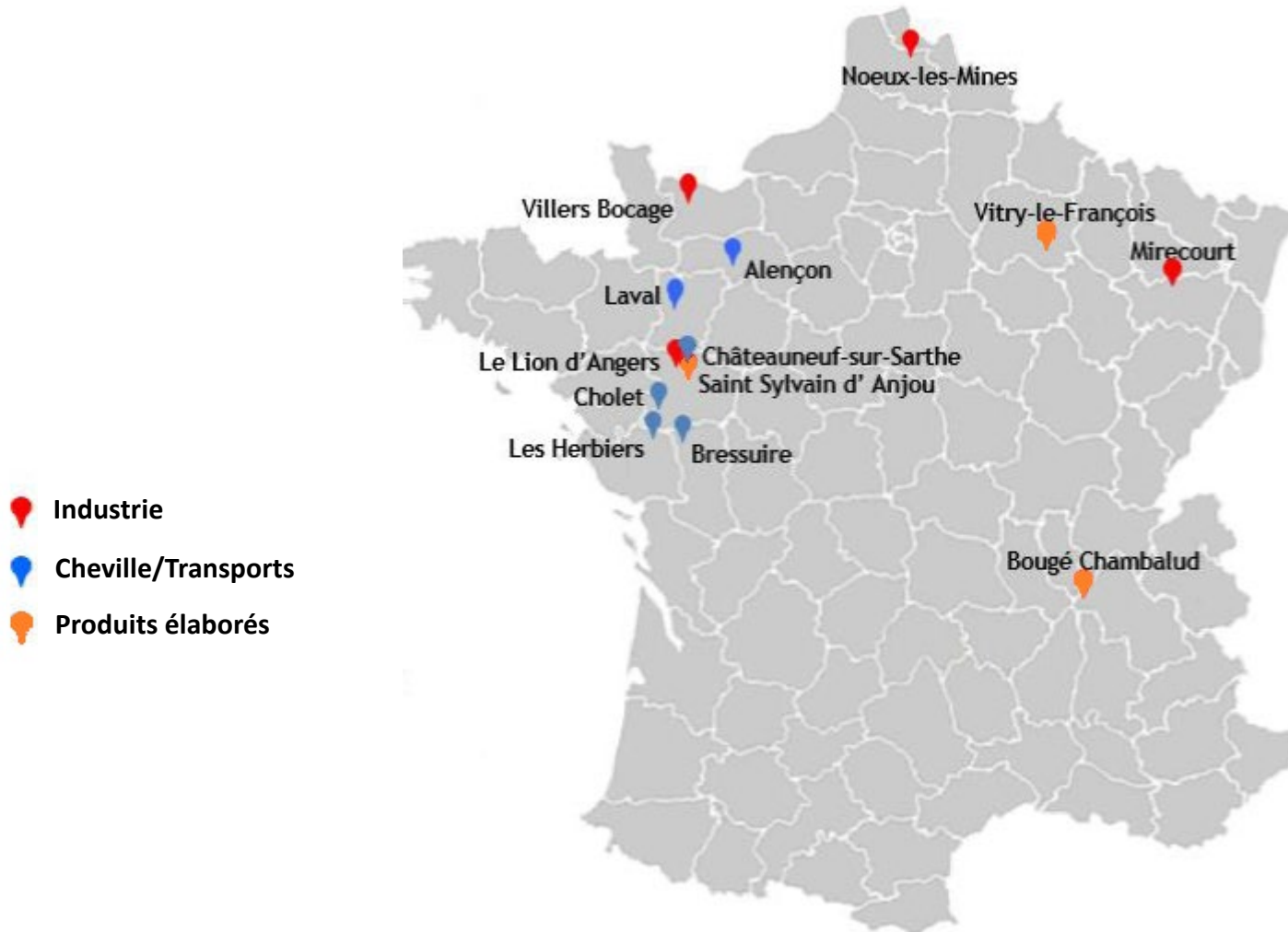


## A.2 COOPERL : Les producteurs doivent financer les difficultés du Groupe



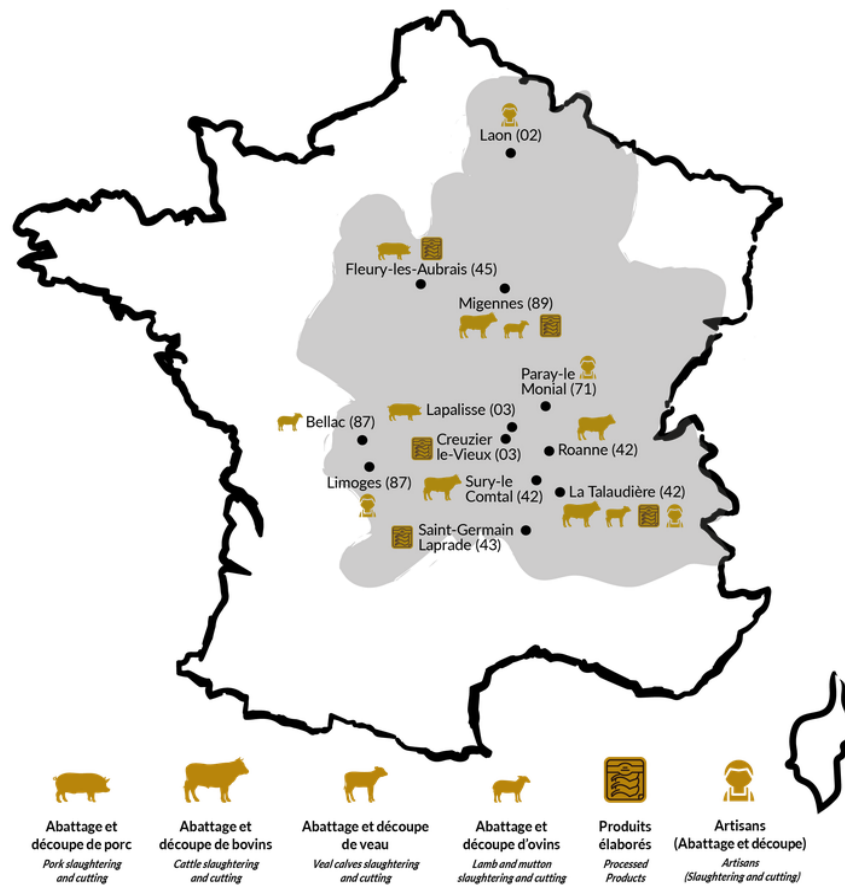
- La COOPERL, comme le Groupe BIGARD, n'achète plus ses cochons au cadran (MPF désormais), ce qui n'empêche la cotation du MPF de rester la référence en France. BIGARD suit le prix national.
- Si on estime que la Cooperl a payé en 2023 en moyenne 7 centimes/kg de moins que le prix du MPB, l'économie réalisée sur la rémunération des éleveurs s'est élevée à  $7 \times 90$  (poids moyen)  $\times 4,4$  millions = 27,7 M€. Les comptes étant annoncés « à l'équilibre », c'est une perte de près de 30 M€ qui est ainsi absorbée.
- L'écart grandissant à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024 pourrait annoncer une nouvelle dégradation de la situation financière du Groupe, toujours compensée par les producteurs.

## A.3 ELIVIA : Panorama des sites



- L'entreprise compte 13 sites industriels, dont 7 font de l'abattage, 8 de la découpe, et 4 des produits élaborés.
- En 20219, Elivia avait fermé 2 sites de PE : Le Mans et Eloyes (Vosges) lors d'un PSE qui a supprimé 131 postes.

## A.4 TRADIVAL (SICAREV) : Panorama du Groupe



- Le groupe coopératif est assez largement diversifié. Son siège est basé à Roanne (42).

## A.5 HORS FRANCE : Vion se désengage de l'Allemagne (porc et bovin)



## A.6. QUI SOMMES NOUS ?



accompagne les Instances Représentatives du Personnel depuis plus de 20 ans sur les enjeux économiques, juridiques, sociaux et en santé au travail.

Nous proposons des missions d'expertises, d'assistance ou des formations sur mesure, pour vous accompagner selon vos besoins.

[CONSULTER NOTRE DOSSIER SPÉCIAL RESTRUCTURATION](#)

[CONSULTER NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS](#)

[NOUS CONTACTER](#)

**Prosper GAYIBOR**

[prosper.gayibor@axia-consultants.com](mailto:prosper.gayibor@axia-consultants.com)

06 21 67 42 98

**Richard LANGUMIER**

[richard.langumier@axia-consultants.com](mailto:richard.langumier@axia-consultants.com)

06 60 04 95 04

**Vanessa LUNION**

[vanessa.lunion@axia-consultants.com](mailto:vanessa.lunion@axia-consultants.com)

06 08 66 37 29



Centre d'affaires des Metz  
1 rue du Petit Robinson  
78350 JOUY EN JOSAS

Tél. 01 34 58 26 60  
[www.axia-consultants.com](http://www.axia-consultants.com)

S.A.S. d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne au capital de 40 000 € - R.C.S. VERSAILLES B 411 822 455 – SIRET 411 822 455 00019 – APE 6920Z